

Communiqué de presse Paris, le 7 décembre 2017

Point sur l'hébergement d'urgence en Île-de-France et à Paris en prévision de la baisse des températures

Depuis le 1^{er} novembre, l'État en Île-de-France, dans le cadre de la campagne hivernale, a réservé 4 397 places mobilisables, dont 1 641 à Paris, soit un niveau de mobilisation supérieur à celui de 2016-2017.

Au regard de la baisse des températures annoncée, et selon les instructions du ministre de la Cohésion des territoires, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Michel Cadot, tient à faire savoir que l'État a anticipé cette situation et a ouvert dès ce matin 125 places supplémentaires à Paris et 64 en Seine-Saint-Denis, s'ajoutant au renfort hivernal déjà ouvert.

Ainsi, à ce jour, l'État en Île-de-France a ouvert 2 309 places supplémentaires dans près de 80 centres, dont 608 places à Paris dans plus d'une vingtaine de centres d'hébergement d'urgence. La mairie de Paris a mis à disposition de l'Etat un gymnase.

Pour Paris, le détail des nouvelles places ouvertes ce jour est le suivant :

- 30 places supplémentaires sont ouvertes au gymnase de la Croix-Nivert pour les hommes isolés ;
- 60 places sont ouvertes au centre d'hébergement de Coye-La-Forêt (Oise) pour des femmes isolées et des familles ;
- 30 places ouvertes dans des résidences sociales à Paris pour des familles ;
- 5 places supplémentaires au centre d'hébergement d'urgence Necker.

Ainsi, l'État adapte chaque jour, au plus près, place par place, ses capacités pour trouver des solutions à toute situation rencontrée.

Dès demain, 50 places supplémentaires seront ouvertes dans deux centres d'hébergement parisiens.

L'effort de l'État est continu et la mobilisation entière.

Lundi 11 décembre, une centaine de places seront, à leur tour, ouvertes pour les familles au sein du Bastion de Bercy.

D'autres ouvertures sont programmées dans les jours prochains.

Le préfet de région tient à rappeler que l'État finance 100 % de l'accueil et de l'accompagnement social des personnes hébergées. Il finance aussi les maraudes qui

permettent de mettre à l'abri les personnes à la rue ainsi que les 115 qui orientent les demandeurs d'hébergement vers les places ouvertes en Île-de-France.

Le dispositif de veille sociale est également doté de moyens supplémentaires par l'État : des effectifs supplémentaires ont été mis à disposition du 115 de Paris et les maraudes ont été renforcées dans tous les départements d'Île-de-France.

Le préfet, Michel Cadot, assure que tous les services de l'État en charge de l'hébergement d'urgence dans la région capitale sont mobilisés pour assurer cette mission prioritaire. Chaque citoyen qui rencontre une personne à la rue en difficulté doit appeler le 115.

Il rappelle que l'ouverture de places d'hébergement d'urgence en renfort pendant la période hivernale s'ajoute à l'accueil et la prise en charge des 100 000 personnes mises à l'abri chaque jour de l'année par les services de l'État pour un coût de 879 millions d'euros, soit plus de la moitié du budget national.

Le préfet de région visitera, vendredi 8 décembre, un centre d'hébergement dédié aux familles à Paris. Cette visite sera suivie d'un point presse. Une invitation presse sera envoyée le matin même.

<u>Contact presse</u> Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter: https://twitter.com/prefet75_IDF

@Prefet75_IDF